

Signature

RÉGIMES DE MÉDICAMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK FILGRASTIM / PEGFILGRASTIM DEMANDE D'AUTORISATION SPÉCIALE

Veuillez envoyer le formulaire rempli par télécopieur au 506-867-4872 ou au 1-888-455-8322.



Les formulaires incomplets seront renvoyés au demandeur afin qu'il fournisse les renseignements manquants. Si aucune adresse postale ni aucun numéro de télécopieur n'est fourni, nous ne serons pas en mesure d'envoyer une réponse.

Section 1 – Renseignements sur le demandeur		Section 2 – Renseignements sur le patient	
Prénom		Prénom	
Nom de famille		Nom de famille	
Adresse postale (rue, ville, province, code postal)		N° d'assurance-maladie (essentiel pour traiter la demande)	
Téléphone	Télécopieur	Date de naissance (JJ/MM/AAAA)	
Section 3 – Médicament de	emandé		
Sélectionnez un des choix suivants :		Nombre de cycles requis :	
☐ 300 mcg de filgrastim SC par jour		Nombre de doses par cycle :	
☐ 480 mcg de filgrastim SC par jour		OU	
☐ Filgrastim (précisez la dose) :		Durée prévue du traitement :	
☐ 6 mg de pegfilgrastim SC par cycle			
Section 4 – Indication			
Comme appui à la chimiothé	rapie (filgrastim ou pegfilgr	astim)	
La chimiothérapie est-elle administrée avec une visée curative? 🔲 Oui 🔲 Non			
Indication (veuillez en choisir une) :			
Risque élevé de neutropénie fébrile due à un traitement de chimiothérapie, à des comorbidités ou à une neutropénie grave préexistante			
☐ Neutropénie fébrile, septicémie neutropénique ou neutropénie profonde dans un cycle de chimiothérapie antérieur			
Réduction de la dose de chimiothérapie ou délai de traitement supérieur à une semaine en raison de la neutropénie			
Autre (veuillez préciser) : _			
Pour des indications bénigne	, -		
Indication (veuillez en choisir u	•		
neutropénie congénitale, id	liopathique ou cyclique	cidence et la durée de l'infection chez les patients atteints de	
Pour la prévention et le traitement de la neutropénie chez les patients présentant une infection au VIH			
Autre (veuillez préciser) :			
Comme soutien à la greffe de	, -	m seulement)	
Indication (veuillez en choisir une):			
Pour la mobilisation des cellules progénitrices du sang périphérique aux fins d'une greffe de cellules souches			
Pour favoriser la prise de greffe suivant une greffe de cellules souches			
Section 5 – Signature du d	emandeur		

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'assurance médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux* ou de la *Loi sur la gratuité des médicaments sur ordonnance.* Ils seront utilisés et divulgués aux fins de l'administration des Régimes de médicaments du Nouveau-Brunswick (Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick et Régime médicaments du Nouveau-Brunswick). Ils peuvent être utilisés et divulgués conformément à la *Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé.*

Numéro de permis ou d'immatriculation Date (JJ/MM/AAAA)